

INFO Réau

Décembre 2025 - n°72

île de France
mobilités

Pages 15 à 18

La maison de retraite et le hameau d'Ourdy desservis en bus dès le 5 janvier 2026 !

4

QUE SE PASSE-T-IL À RÉAU ?

Illumination du cèdre de Noël

Réau s'illumine pour les fêtes de fin d'année !

7

DOSSIERS DU TRIMESTRE

La Jeep Jurassic Park

Un Réaltais restaure sa Jeep et la transforme en Jeep Jurassic Park !

27

INFOS PRATIQUES

Inscriptions listes électorales

Démarche à suivre pour s'inscrire et voter !



Sommaire

Que se passe-t-il à Réau ?	3
Dossiers du trimestre	5
Action sociale	9
Urbanisme et travaux	11
Desserte en bus	15
Vie associative	17
Autour de chez nous	21
La Vie à l'École	23
Infos Pratiques	27

ont participé à
ce numéro

Alain AUZET (Maire)

Christelle BONILLO (Secrétaire Générale)

Élodie CASPAR-MARTIAL (Communication)

Nathalie KLECZINSKI (Conseillère Municipale)

Angélique LETACHE (Maire-Adjointe)

Elisabeth PADUA (Maire-Adjointe)

Virginie PADUA (Conseillère Municipale)

Françoise PERREAU (Membre Bénévole)

Aurélie ROBIN (Assistante du Secrétariat)

Les associations réaltaises

Numéros utiles

Mairie :

01 60 60 85 55

Centre Communal d'Action Sociale :

01 60 60 90 42

École de la Colombe :

01 60 60 30 74

Médecins d'Urgence :

Visites à domicile :

08 25 56 77 00

Consultations à Vert-Saint-Denis :

08 25 74 77 37

Commissariat de Moissy-Cramayel :

01 64 13 50 00

Police pluricommunale

Accueil physique du public :

Du lundi au vendredi

De 9h à 12h et de 14h à 18h

2 rue Pasteur - 77240 Vert-Saint-Denis

Téléphone 01 64 10 59 03

Mail : pm@vert-saint-denis.fr

Info déchets

Bac vert : lundi

Bac jaune : mercredi

Bac marron : jeudi

Passage de la balayeuse :

Jeudi 22 janvier 2026

Jeudi 19 février 2026

Jeudi 19 mars 2026

Jeudi 16 avril 2026

Mentions légales

Directeur de la publication : Alain AUZET

L'équipe de rédaction : Les membres du Comité de Rédaction

Création et mise en page : Méline KLECZINSKI Et Créatrice de

Contenus Siret : 90108397200017

Agenda du trimestre

24 décembre

Messe de Noël à 22h

4 janvier

Galette des Rois (Comité des Fêtes)

17 janvier

Murder Party (Réau Bien-Être)

19 janvier

Voeux du Maire à 19h30

5 mars

Repas des seniors à 12h

8 mars

"Réau entre elles" à 9h

15 & 22 mars

Élections municipales

11 avril

Rencontre élus habitants Villaroche de 10h à 12h

12 avril

Rencontre élus habitants Bourg/Éprunes de 10h à 12h

18 avril

Rencontre élus habitants Plessis-Picard de 10h à 12h

19 avril

Rencontre élus habitants Ourdy de 10h à 12h

État civil

Naissances

24.09.2025 : BOUDRY Ava, Elke, Nathalie, Petra



Décès

Aucun décès n'est à recenser ce trimestre



Ils se sont mariés ce trimestre...

Aucun mariage n'est à recenser ce trimestre



légales



Impression : Imprimerie de Nangis - Imprimé sur papier PEFC, à 700 exemplaires
Dépôt légal : 1er trimestre 2011



Vous étiez nombreux à la cérémonie du 11 novembre, pour honorer la mémoire des Réaltais, morts pour la France.



Mot du maire

Chères Réaltaises, chers Réaltaï,

Je vous retrouve pour ce dernier numéro de l'année, et du mandat.

Vous étiez nombreux à la cérémonie du 11 novembre, pour honorer la mémoire des Réaltaï, morts pour la France.

La commune a enfin acquis le bâtiment destiné à accueillir la future mairie. Les travaux d'aménagement pourront donc démarrer au début du printemps. Parallèlement, nous relançons les discussions avec le promoteur, en vue de la rétrocession de la place des Saints-Pères.

Juste à côté, d'autres travaux seront menés au printemps, ceux de la restauration du pignon de l'église et de la porte d'entrée. Les travaux préparatoires du chantier de réaménagement de la RD57 ont commencé, avec un mois de retard, dans le courant du mois de novembre (repérage des réseaux et débroussaillage sur la parcelle APRR, sur laquelle les travaux du giratoire vont empiéter). Les travaux « lourds » devraient commencer en janvier prochain.

Une ostéopathe s'installera dans la commune à la fin du mois de février. Elle occupera le local laissé vacant à la suite du départ de la psychothérapeute, à côté de la micro-crèche.

Nous venons d'apprendre la validation de la desserte en bus de la maison de retraite et du hameau d'Ourdy.

Je remercie les associations qui animent la commune, notamment en cette période qui précède les fêtes de Noël et de fin d'année. Période de réserve électorale oblige, je n'aborderai pas d'autres sujets. Je tiens à vous faire part du grand plaisir que j'ai eu à être votre Maire durant ce mandat qui s'achève.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau numéro d'Info-Réau.

Prenez soin de vous !

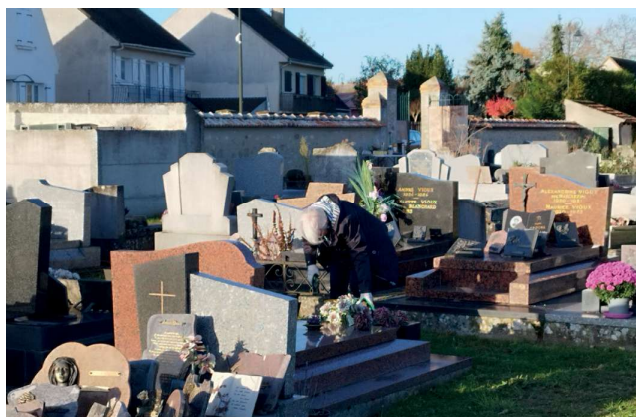
Alain Auzet
Maire de Réau

Bien fidèlement



Matinée Citoyenne du désherbage du cimetière

La traditionnelle matinée citoyenne de désherbage du cimetière s'est déroulée le 25 octobre dernier. La municipalité remercie chaleureusement les habitants qui sont venus donner un peu de leur temps pour entretenir ce lieu de mémoire et rendre hommage à nos défunts.



Pourquoi porte-t-on un Bleuet le 11 novembre et d'où vient vraiment cette tradition française ?

Symbole de mémoire et de solidarité nationale, le Bleuet de France est porté chaque 11 novembre lors de la commémoration de l'Armistice de 1918. Cette fleur, devenue emblématique, rappelle l'hommage rendu aux soldats morts pour la France, mais aussi le soutien apporté à toutes les victimes de guerre et d'actes de terrorisme.

L'origine du Bleuet remonte à la Première Guerre mondiale. Dans les tranchées, les jeunes soldats fraîchement incorporés étaient surnommés les bleuets en raison de la couleur bleu horizon de leur uniforme. Leur présence contrastait avec l'expérience des poilus déjà au front. Parallèlement, malgré les bombardements, de véritables bleuets continuaient de pousser sur les champs dévastés, devenant un signe de résilience et d'espoir.



En 1916, deux infirmières mobilisées à l'Hôtel des Invalides, Suzanne Lenhardt et Charlotte Malleterre, décident de créer un atelier de fabrication de fleurs en tissu. Leur objectif est double : proposer une activité et une source de revenus aux mutilés de guerre, et diffuser un symbole national de solidarité. Le Bleuet s'impose progressivement avant de devenir, en 1957, l'emblème officiel de la mémoire. Aujourd'hui, la collecte du Bleuet de France est organisée par l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre. Les dons financent des actions d'accompagnement en faveur des blessés, des veuves, des orphelins, mais aussi des victimes d'attentats et des militaires en opération.

Porter un Bleuet le 11 novembre est donc un geste simple, mais porteur d'un sens profond. Il permet de rendre hommage, de transmettre la mémoire aux jeunes générations et de soutenir concrètement celles et ceux qui ont été touchés par la guerre. Pour en savoir davantage : <https://www.bleuetdefrance.fr/>.



Que se passe-t-il à Réau ?

Bientôt une ostéopathe à Réau

La commune de Réau accueille l'installation de Manon Germond, ostéopathe D.O, forte de 13 années d'expérience, qui ouvrira son cabinet le 1er mars. Après plus d'une décennie de pratique en cabinet pluridisciplinaire et auprès de publics variés, elle met aujourd'hui son expertise au service des habitants de Réau et des environs. Elle propose une ostéopathie douce, personnalisée et adaptée à chaque étape de la vie : nourrissons, enfants, adultes, femmes enceintes, sportifs et seniors. Son approche vise à améliorer la mobilité, soulager les douleurs, accompagner le corps dans les périodes de stress et prévenir les déséquilibres. Elle attache une importance particulière à l'écoute, au confort du patient et à une prise en charge globale. Sa collaboratrice Marie Delbreuve la suivra dans ce cabinet pour offrir à la population une plus grande disponibilité et diversité de soins.



Ouverture : 1er mars

Adresse : 2 rue Frédéric Sarazin 77550 Réau (ancienne école)

Prise de rendez-vous : Doctolib ou 06.69.76.65.19

Contact : manongermond@hotmail.com

La cérémonie commémorative du 11 novembre 2025 s'est tenue devant le monument aux morts de Réau en présence des habitants, des représentants des associations locales et des porte-drapeaux.

Après la lecture du message officiel du ministre des Armées et du Secrétaire d'État chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire. Les officiels présents, accompagnés des enfants du Conseil Municipal des Jeunes, ont déposé les traditionnelles gerbes de fleurs. Enfin, une minute de silence a été observée en hommage à toutes les victimes de guerre.

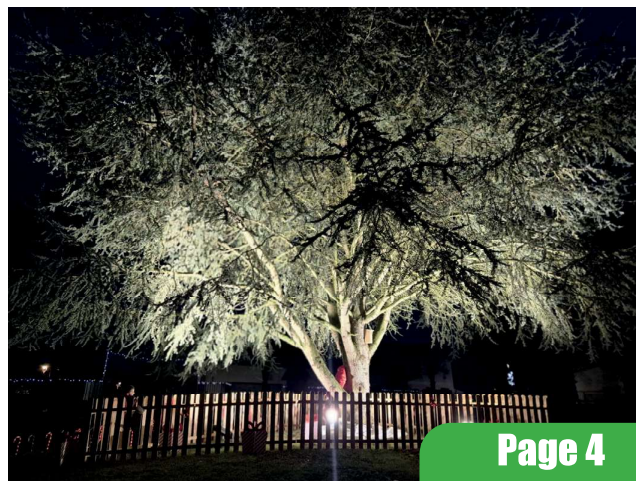
Cérémonie du 11 novembre



La cérémonie s'est achevée dans le recueillement et le respect du devoir de mémoire.

Le cèdre s'illumine de nouveau pour la fin d'année !

Le 29 novembre, le cèdre du parc de la mairie a été illuminé comme l'an dernier, pour marquer l'approche des fêtes de Noël et de fin d'année. Cette mise en lumière a rassemblé de nombreux habitants. Autour de boissons chaudes et de douceurs préparées par l'association Réau Jeunes, les participants ont pu assister à l'allumage de l'arbre, qui restera éclairé jusqu'au début de l'année 2026.



Les Runs de Sénart 2026 : les inscriptions sont ouvertes

Les Runs de Sénart 2026 approchent à grands pas ! Cette nouvelle édition se tiendra les 30 avril et 1er mai prochains, avec plusieurs parcours accessibles à tous les niveaux. Que vous soyez coureur occasionnel ou passionné de longues distances, chacun pourra trouver la course qui lui correspond.

Les courses au programme :

- 5 km nocturne – jeudi 30 avril

Une course conviviale et non chronométrée, idéale pour partager un moment sportif en toute simplicité.

Tarif : 10 €

- 10 km sportif – vendredi 1er mai

Un parcours dynamique, parfait pour tester son endurance et sa vitesse.

Tarif : 15 €

- 23 km nature – vendredi 1er mai

Un tracé au cœur des paysages de Sénart, pour les amateurs de longues distances.

Tarif : 25 €

Informations pratiques :

Date limite d'inscription en ligne : 29 avril 2026

Inscriptions ouvertes dès maintenant sur le site officiel :

<https://www.sportinnovation.fr/Evenements/Inscriptions/3574>

Les Runs de Sénart constituent un rendez-vous sportif incontournable du printemps, réunissant chaque année des coureurs venus de tout le territoire. Cet événement, désormais bien ancré dans la tradition locale, met à l'honneur le sport, la convivialité et le plaisir de courir en pleine nature.



Devenez bénévoles pour les Runs de Sénart !

Vous souhaitez vivre une expérience unique, et participer à l'organisation d'un événement de la région ? Rejoignez notre équipe de bénévoles ! **Pourquoi devenir bénévoles ?** Parce que vous serez un maillon essentiel : accueil des coureurs, gestion du ravitaillement... chaque rôle compte. Parce que l'ambiance est super : deux jours de fête sportive (la 5 km nocturne + le 10 km et 23 km le lendemain), dans un cadre dynamique et convivial. Parce que vous contribuez à un événement engagé : l'organisation adopte une démarche écoresponsable forte — territoire, inclusion et développement durable au cœur de l'action. Parce que c'est l'occasion de rencontrer, d'échanger et de partager : bénévoles, coureurs, familles, partenaires... vous faites partie de la grande équipe.

Quand et où ?

L'événement se déroule à Lieusaint, au cœur de l'agglomération Grand Paris Sud.

5 km nocturne : 30 avril / 10 km et 23 km : 1er mai. Parcours : urbain, nature et ambiance festive — un vrai moment de partage !

Comment s'inscrire ?

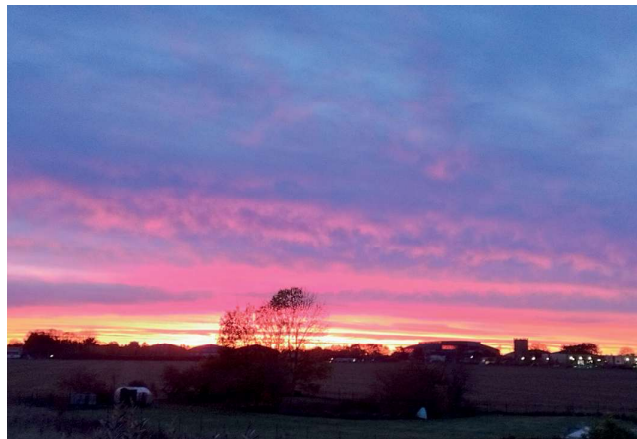
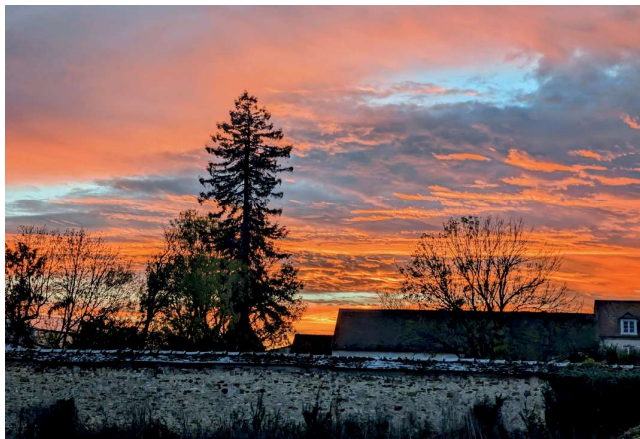
Rien de plus simple ! Laissez-nous un message en privé ou envoyez-nous un mail à lesrunsdesenart@grandparissud.fr. Nous vous contacterons rapidement pour vous donner toutes les informations nécessaires. Rejoignez-nous pour : Faire partie d'un moment unique et fédérateur, donner du sens à votre temps en aidant une manifestation locale Vivre « de l'intérieur » l'ambiance festive et sportive et rencontrer des bénévoles motivés, des coureurs enthousiastes et des familles inspirantes



Les Dossiers du Trimestre

Les Réaltaïes partagent leurs photos

Nos habitants continuent de nous surprendre avec leurs clichés. Dans ce numéro, nous avons choisi de mettre en lumière plusieurs photos capturées dans notre village par Odile Prigent et Sibylle Pestel, que nous remercions au passage pour leur contribution !



Vous pouvez partager vos photos en nous les envoyant par message privé sur la page Facebook de la commune : [Réau Actualités](#) ou par mail à reau.actualites@gmail.com. Nous vous remercions de joindre une autorisation de publication à votre mail ou message privé.

Don de moelle osseuse : inscrivez-vous sur le registre des donneurs !

Pour des milliers de personnes atteintes de maladies graves du sang, recevoir un don de moelle osseuse d'une personne en bonne santé est souvent la seule solution pour guérir.

Qu'est-ce que c'est ?

La moelle osseuse est un tissu liquide situé dans les os. Elle est vitale, car elle produit les cellules du sang c'est-à-dire les globules rouges, les globules blancs et les plaquettes. Chaque année, le don volontaire de moelle osseuse permet de sauver, en France, plus de 2 000 personnes atteintes de maladies du sang comme certaines leucémies, des lymphomes ou des déficits immunitaires. Pour qu'un malade puisse recevoir un don de moelle osseuse et espérer guérir, il faut trouver un donneur compatible. Cette compatibilité est rare car chacun de nous possède sa « carte d'identité biologique » qui est unique. C'est pourquoi il est essentiel que de nombreux volontaires s'inscrivent sur le registre national des donneurs de moelle osseuse.

Qui peut donner et comment se déroule le don ?

C'est très simple, il faut :

- Avoir entre 18 et 35 ans
- Être en parfaite santé

L'inscription commence par un questionnaire rapide sur dondemoelleosseuse.fr

Pas d'inquiétude, ce n'est ni risqué pour la santé, ni douloureux ! Dans 80 % des cas, le don se fait par prélèvement sanguin : équivalent à un don de plaquettes il dure entre 3 et 4 heures. Sinon, le prélèvement se fait au niveau du bassin, sous une courte anesthésie. Le registre national des donneurs volontaires de moelle osseuse est géré par l'Agence de la biomédecine et compte plus de 400 000 inscrits depuis mai 2025. Un chiffre encourageant, mais qui doit continuer à progresser pour répondre encore mieux aux besoins des patients. Chaque nouvelle inscription est une chance de guérison supplémentaire pour les malades et peut faire la différence !



Les Réaltais nous parlent de leur passion !

Je m'appelle Cyril, j'ai 47 ans et je suis passionné de voitures grâce aux séries des années 90 que l'on voyait à la télévision, où le véritable héros, pour moi, était souvent le véhicule. Je pense notamment à Shérif, fais-moi peur, K2000, et bien d'autres. Le déclic est arrivé le jour où j'ai vu le gros 4x4 Ford Bronco de la série L'Homme qui tombe à pic. Depuis ce moment, j'ai toujours eu en tête de posséder ce genre de véhicule imposant.

J'ai grandi à l'époque du tuning et des films Fast and Furious, et depuis, la passion de modifier des voitures ne m'a jamais quitté. J'ai appris la mécanique grâce à mon père, sur le parking de la cité, et depuis, j'ai toujours mis les mains dans la graisse. J'aime comprendre comment tout fonctionne et avoir la satisfaction de faire les choses moi-même.

Je suis passé du tuning à la restauration de véhicules, le jour où j'ai enfin pu réaliser mon rêve : acquérir un Jeep Grand Cherokee, en très mauvais état. J'avais déjà en tête d'en faire un véhicule monstrueux, sans vraiment de connaissances dans ce domaine, mais j'ai finalement réussi à en faire un vrai baroudeur de l'extrême, avec tente de toit, prêt à partir à l'aventure.



J'ai énormément appris grâce aux nombreuses vidéos sur YouTube. C'est ce qui m'a donné envie d'ouvrir ma propre chaîne afin de transmettre mes connaissances aux personnes novices et de partager la restauration de mon nouveau 4x4 : un Suzuki Samouraï de 1987, en piteux état, que j'ai décidé de transformer en modèle Jurassic Park. Je montre la progression au fur et à mesure de la transformation, et ça fait vraiment plaisir de recevoir des remerciements de personnes lambda qui, grâce à mes tutos, ont enfin osé se lancer et ont ressenti cette même satisfaction de faire les choses par eux-mêmes.



Ce projet est à peine terminé que j'ai déjà en tête d'en commencer d'autres, pour mon plaisir... et celui de tous ceux que je croise.

Article écrit par Cyril Sarrelangue, habitant du Plessis-Picard que vous pouvez retrouver sur sa chaîne YouTube : <https://www.youtube.com/@monpetitsam>



Les Dossiers du Trimestre



FABRIQUER,

PARTAGER,

RÉPARER

POUR UN AVENIR PLUS DURABLE.

HackerLab'

Co-Réparation

Informatique

Électronique

Le RepairCafé

L'association HackerLab'

Le HackerLab' est une association qui rassemble des passionnés de technologie et de bricolage, qu'ils soient amateurs ou professionnels. Nos activités de Fablab (à venir) et de Repair Café vous permettront de développer vos compétences techniques et de prolonger la durée de vie de vos objets.

Qu'est-ce qu'un Repair Café ?

Le Repair Café est un lieu dédié à la réparation des objets défectueux. Grâce à l'aide de nos réparateurs bénévoles, vous pourrez redonner vie à vos appareils électroniques, petits électroménagers, et bien d'autres. Au Repair Café, nous privilégions la réparation plutôt que le remplacement, contribuant ainsi à réduire le gaspillage et notre impact environnemental.

Qu'est-ce qu'un Fablab ?

Un Fablab est un espace de fabrication numérique équipé d'imprimantes 3D, découpe laser, fraiseuse CNC, et bien plus encore. Vous aurez les moyens de concrétiser vos projets créatifs.

L'association HackerLab' est portée par une équipe dévouée, prête à vous accompagner dans vos projets et vos réparations. Rejoignez notre communauté et ensemble, fabriquons, partageons et réparons !



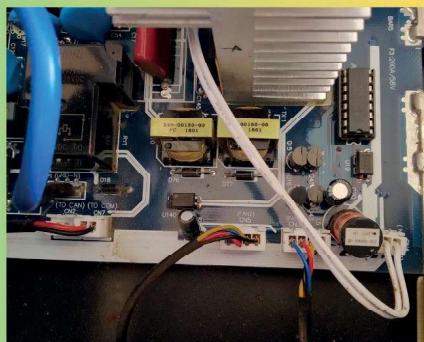
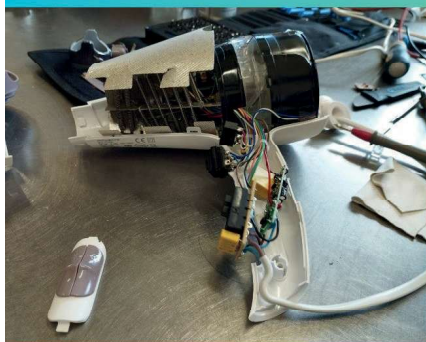
Plus d'informations en flashant ce code !

Ou retrouvez-nous sur :

HackerLab77
 asso@hackerlab.fr
 www.hackerlab.fr

Association HackerLab' - RNA : W772010537

Ne pas jeter sur la voie publique.



A top-down photograph of a white ceramic plate set on a white surface. A vibrant red rose is placed on the left side of the plate. In the center of the plate lies a small, white rectangular card with the text 'Jeudi 5 mars 2026' printed in red. To the right of the plate, a red napkin is folded, and a silver fork and knife with white handles are laid out. The background is a plain, light-colored surface.

**Jeudi 5 mars
2026**

**Le repas des seniors aura lieu
à la salle des fêtes de Réau.**

Action Sociale

Repas des seniors

Le repas des seniors aura lieu le **jeudi 5 mars 2026** à la salle des fêtes de Réau. Cet événement annuel est réservé aux personnes inscrites. Le bulletin d'inscription pour le repas vous sera distribué en boîte aux lettres en janvier. Merci de vous inscrire **avant le 28 janvier 2026**. Réservé aux Réaltais de 65 ans et plus.

Repas des seniors

Réduire sa consommation d'énergie tout en restant au chaud

Le CCAS rappelle quelques gestes simples pour concilier confort et économies d'énergie :

- Maintenir la température du logement autour de 19 °C dans les pièces à vivre et 17 °C dans les chambres
- Fermer les volets et les rideaux la nuit
- Aérer le logement une dizaine de minutes par jour
- Ne pas obstruer les grilles d'aération pour préserver la qualité de l'air
- Entretenir régulièrement les appareils de chauffage

Ces gestes simples contribuent à réduire la consommation énergétique et à améliorer le confort de chacun durant la période hivernale.



Service de portage de repas à domicile

La commune propose un service de portage de repas destiné aux personnes âgées et/ou rencontrant des problèmes de santé uniquement. Les repas sont préparés par le prestataire de restauration municipale et adaptés aux besoins des adultes.

Tarifs au 7 juillet 2025 :

- Option 1 : Repas du midi -> 4,80 €
- Option 2 : Repas du midi et du soir léger (potage et laitage) -> 5,20 €
- Option 3 : Repas du midi et du soir (repas complets) -> 5,80 €

Ce service permet de garantir un repas équilibré, livré directement au domicile des bénéficiaires.

Portage de repas



sous conditions

Rappel sur la confidentialité et le traitement des données au CCAS

Le CCAS rappelle que toute demande déposée fait l'objet d'un examen attentif. En cas de situation particulière, des justificatifs complémentaires peuvent être demandés afin de permettre une étude individualisée. Les dossiers présentés en commission sont anonymes. Les données à caractère personnel recueillies dans le cadre des démarches sociales sont traitées et conservées conformément à la réglementation en vigueur relative à la protection des données (RGPD).



Aménagement d'un rond-point, les travaux ont commencé

Les travaux préparatoires à la réalisation d'un giratoire à l'entrée Nord de Réau ont commencé. S'ils ne sont pour le moment pas très visibles, ils sont pour autant nécessaires.

Deux types de travaux ont été effectués :

- Le repérage des réseaux : ce sont les piquets de couleurs différentes que vous pouvez voir sur les accotements du nord de la rue Frédéric Sarazin.
- Le défrichage et la modification de la clôture sur l'emprise du parking pour poids-lourds de la société APRR. Une partie de ce parking est en effet impactée par la création du giratoire. Il y avait donc lieu de mener des travaux préparatoires sur cette parcelle. Il est prévu que les travaux les plus conséquents démarrent en janvier. La base de vie doit être installée mi-janvier.



Des nouvelles de la future mairie

À la suite des dernières discussions avec le promoteur, la signature pour l'acquisition du bâtiment de la future mairie s'est tenue le 21 novembre. La commune est donc désormais propriétaire de l'immeuble. Afin de réduire le « reste à charge » pour la commune, le fonds de concours de l'agglomération a été mobilisé à hauteur de 375 000 €. Avec cette étape, c'est un nouveau feu qui passe au vert :

- Les demandes de subventions ont été adressées à la Région Île-de-France et au Département de Seine-et-Marne (la commune a sollicité un démarrage anticipé des travaux, afin de ne pas perdre le bénéfice de la dotation de l'État, déjà notifiée).
- Le permis de construire a déjà été obtenu.
- Le dossier de consultation des entreprises est prêt. L'ensemble de ces éléments permet donc d'envisager le démarrage des travaux à la fin du premier trimestre 2026, pour une livraison estimée en fin d'année.



Urbanisme et Travaux

Mise en sécurité d'un bâtiment communal

L'annexe (partiellement écroulée) d'un bâtiment appartenant à la commune, près de l'école, a été démolie.

Devenue dangereuse à la suite de l'effondrement du toit, elle présentait un risque pour les piétons.

Cette démolition a été réalisée avec l'accord de l'architecte des Bâtiments de France.



Le mur de clôture a été remaçonné, et une ouverture a été comblée.

Des baies du bâtiment principal ont été provisoirement rebouchées en parpaings, dans l'attente d'une restauration complète, probablement dans le cadre de la prochaine extension de l'école

Restauration du pignon de l'église et de la porte

La commune a lancé une consultation pour désigner l'entreprise qui aura en charge le chantier de restauration du pignon et de la porte d'entrée de l'église. Deux entreprises ont répondu à cette consultation. Les travaux devraient être menés au printemps 2026, durant deux mois.



Remise en état de la pelouse du stade

La pelouse du stade, devenue difficilement praticable, notamment suite à la présence de terriers de lapins, a été régénérée au mois de novembre. C'est l'entreprise Sol-drain qui a effectué ces travaux. La terre a été « décompactée », trente tonnes de sable ont été épandues, et du gazon a été replanté sur toute la surface du terrain.



Non-respect d'un permis de construire - Habitation écroulée

Le 17 novembre au matin, les employés communaux ont constaté que la démolition d'une maison en pierres située rue de la Croix des Anges avait commencée, juste en face de l'église.

Cette démolition n'était pas autorisée par le permis de construire obtenu. Celui-ci prévoyait uniquement la démolition de l'escalier extérieur et de dépendances.

Monsieur le Maire s'est immédiatement rendu sur place pour demander l'arrêt des travaux. Un Procès-Verbal et un arrêt interruptif de travaux ont été notifiés au propriétaire, et les éléments ont été adressés au Procureur de la République.



L'architecte des Bâtiments de France a également été saisie par la commune, et suit désormais le dossier.

Borne de chargement pour véhicules électriques

Une nouvelle borne de chargement pour véhicules électriques est en cours d'installation sur le parking de la salle des fêtes. Les travaux sont sous maîtrise d'ouvrage du SDESM (Syndicat Départemental d'Électrification).

Ils doivent être finalisés en fin d'année, et la borne sera mise en service dans le courant du premier trimestre 2026.



Desserte bus Ourdy / Château du Plessis-Picard

La municipalité sollicitait depuis plusieurs années la desserte en bus de la maison de retraite et du hameau d'Ourdy. La Région, via son entité « Île-de-France Mobilités » a donné son accord pour la modification de la ligne CPSPF.

Cette-ci allait jusqu'à présent de la gare de Savigny-le-Temple au centre pénitentiaire, avec un arrêt à proximité du parc du Plessis-Picard. Elle sera allongée à partir du début de l'année 2026, et desservira désormais la maison de retraite, l'entrée du hameau d'Ourdy et le parc de l'A5. La mise en service est prévue dès le 5 janvier 2026.

Dans un premier temps, des arrêts provisoires seront matérialisés, avant que les travaux de constructions des quais n'interviennent.

Cette nouvelle desserte offrira également une correspondance, dans le parc de l'A5, avec la ligne 3751, permettant ainsi de rejoindre la gare de Lieusaint-Moissy, ou le secteur de Villaroche.

La municipalité remercie Île-de-France Mobilités et le service mobilités de Grand Paris Sud pour leur implication dans ce nouveau service pour les Réaltais.

À PARTIR DU 5 JANVIER 2026

BUS

3735

À 5 arrêts du parc A5



Grâce au prolongement de la ligne 3735, rejoignez le parc A5 depuis la gare de Savigny - Nandy en 5 arrêts et moins de 15 min, avec un passage par Ourdy (Réau).

POUR TOUT SAVOIR
SUR VOS LIGNES :

-  Appli Île-de-France Mobilités
-  iledefrance-mobilites.fr > Actualités
-  @Senart_IDFM


Grand Paris Sud
Seine-Essonne-Sénart

Île de France
mobilités 

À PARTIR DU 5 JANVIER 2026

BUS

3726

3727

3735

3736

3741

Sur Sénart, vos lignes évoluent et s'adaptent à vos besoins

POUR TOUT SAVOIR SUR VOS LIGNES :

-  Appli Île-de-France Mobilités
-  iledefrance-mobilites.fr > Me déplacer
-  @Senart_IDFM


Grand Paris Sud
Seine-Boisne-Sénart

îledeFrance 
mobilités

La desserte en bus

La ligne 3735, une nouvelle desserte de Réau et du Parc A5 depuis la gare de Savigny

3735 Gare de SAVIGNY - NANDY ↔ MOISSY-CRAMAYEL A5-1



- Prolongement de la ligne jusqu'au parc A5 avec 3 arrêts dans la zone d'activité pour une dépose au plus près de votre lieu de travail.
- Une nouvelle desserte du hameau de Ourdy et de « Maison de retraite ».
- Un bus toutes les 30 min de 6h15 à 7h50 et de 16h45 à 18h45, puis toutes les heures le reste de la journée du lundi au vendredi.
- Un bus toutes les heures de 6h45 à 20h30 le samedi.
- La desserte du centre pénitencier est reportée à l'arrêt « Plessis Picard ».

Ne pas jeter sur la voie publique.

Pas de monnaie ?

Achetez votre ticket par SMS*

Envoyez au 93100

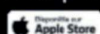
→ **BUS + N°** de votre ligne
(EX : BUS3726, BUS3727 etc.)



*Le ticket SMS est valable 1h à compter de l'envoi du SMS sur votre ligne de bus, pour un voyage sans correspondance. Achat possible avec un abonnement Bouygues Telecom, Orange, SFR ou Free (hors forfaits pro ou offres commerciales particulières). Supplément éventuel pour les abonnements mobiles ne comprenant pas les SMS illimités. Prix du ticket déduit sur votre facture téléphonique. CGU consultable sur www.iledefrance-mobilites.fr/titres-et-tarifs/detail/tab-sms



iledefrance-mobilites.fr
Application disponible sur :



X @Senart_IDFM

Numéro unique
Appel gratuit | 0 800 10 20 20

île de France
mobilités



La Color Run par Réau Jeunes

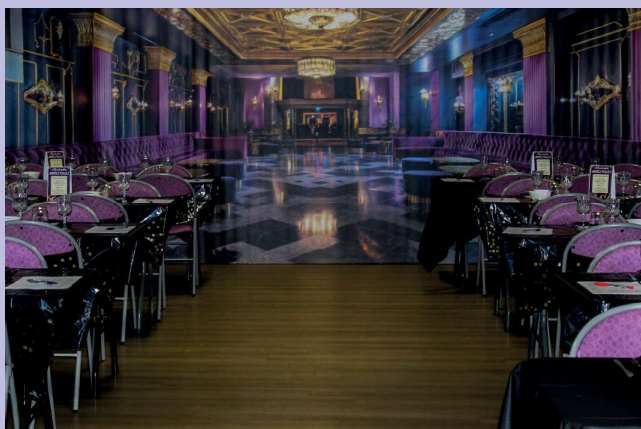
Organisée le 12 octobre dernier par l'association Réau Jeunes, la Color Run dédiée au soutien d'Octobre Rose a rassemblé un nombre important de participants. Tout au long du parcours, les coureurs ont évolué dans une ambiance à la fois sportive et engagée, marquée par les couleurs symboliques de la lutte contre le cancer du sein. Les chemins de Villaroche ont ainsi servi de cadre à une mobilisation collective, accessible à tous les âges.



L'association Réau Jeunes tient à remercier chaleureusement l'ensemble des participants, bénévoles et partenaires pour leur présence et leur énergie positive.

Un grand bravo à tous... et rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition encore plus colorée !

Soirée Années Folles par le Comité des Fêtes



Le nouveau bureau du Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes est heureux d'annoncer la préparation de son programme d'animations pour l'année 2026, placé sous le signe de la convivialité et du renouveau. Les événements seront communiqués au fur et à mesure sur la page Facebook et par la distribution de flyers. Un nouveau bureau a été élu en fin d'année, avec pour ambition de renforcer le dynamisme de nos manifestations et de proposer des événements toujours plus chaleureux et rassembleurs.

- Vanessa Présidente
- David Secrétaire
- Christelle Trésorière

Le Comité des Fêtes rappelle que toutes ces animations ne peuvent exister que grâce à l'engagement de nombreux volontaires.

Nous recherchons des bénévoles ou adhérents, pour aider à l'organisation, la logistique, l'accueil du public et la mise en place des différentes soirées. Chacun peut contribuer, ponctuellement ou régulièrement, dans une ambiance conviviale et bienveillante.

Vous souhaitez rejoindre l'équipe ?

Contactez-nous par téléphone au 06.29.26.75.15 ou par courriel reau77@comitedesfetes@gmail.com

La Vie Associative

Le concours de belote du Club de Loisirs

Le Club de Loisirs organisait son traditionnel concours de belote le 22 octobre dernier. Comme chaque année, cet événement ludique a réuni de nombreux participants venus partager un moment de détente et de bonne humeur autour des cartes.



Novembre bleu par Réau Jeunes

L'association Réau Jeunes a souhaité participer à la campagne de sensibilisation Novembre Bleu, dédiée à la lutte contre les cancers masculins.

Pour marquer son engagement, de nombreux arbres et poteaux de la commune ont été décorés de rubans bleus, visibles tout au long du mois de novembre.

Une belle initiative citoyenne pour rappeler l'importance du dépistage et du soutien à cette cause de santé publique.



Le Beaujolais et la soirée Karaoké par le Comité des Fêtes



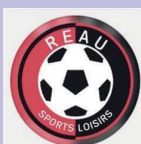
Dates des prochains matchs de Foot de Réau SL à Réau

Dimanche 1 février 2026
REAU SL - HERICY VUL.SAM à 9h30

Dimanche 22 février 2026
REAU SL - OZOUER LE VOULGIS à 9h30

Dimanche 15 février 2026
REAU SL - FORET ES LA à 9h30

Dimanche 22 mars 2026
REAU SL - COUBERT FC à 9h30



Projection du film le "Pôle Express" par le Ciné Club

L'association "Réau Fait son Cinéma" a rencontré un joli succès avec un film incontournable : Le Pôle Express. Ce second rendez-vous du ciné-club était fixé au dimanche 30 novembre, pour un moment convivial ouvert à tous, petits comme grands.

Ce film d'animation culte, réalisé par Robert Zemeckis, a plongé les spectateurs dans l'aventure magique d'un train mystérieux qui fonce vers le pôle Nord. Entre émerveillement, esprit de Noël et souvenirs d'enfance, ce fut une séance parfaite pour partager un bon moment en famille, au chaud, à l'approche de l'hiver.

L'association, qui rassemble de plus en plus de monde, vous donne rendez-vous au mois de février 2026 pour une nouvelle projection, et remercie toutes les personnes présentes.

Pour toutes informations : cineclub.reau77550@gmail.com



L'association Mieux Vivre Réau

Au mois de juin 2025, une nouvelle association a vu le jour à Réau : Mieux vivre Réau. Créée par des habitants souhaitant encourager les échanges entre les Réaltaïes sur des sujets faisant partie du quotidien, elle ambitionne de devenir un espace de dialogues constructifs autour des enjeux de la commune allant du cadre de vie à l'information locale afin que chacun s'exprime et appréhende les projets qui façonnent notre territoire. Sur son site internet, Mieux vivre Réau publie déjà du contenu consacré à l'analyse de documents publics, notamment ceux concernant l'aménagement du village, les réglementations ou encore la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU), dont le calendrier a été interrompu. L'objectif est de fournir aux habitants des clés pour mieux suivre les décisions et les actualités locales. Au-delà de l'urbanisme, l'association souhaite également organiser des rencontres conviviales, des ateliers thématiques ou des moments d'échanges informels pour renforcer la vie citoyenne et la compréhension des grandes thématiques publiques : écologie, mobilité, sécurité, économie et vie locale ou solidarité.

Que l'on soit installé de longue date ou que l'on vienne d'emménager à Réau, chacun est invité à participer, écouter ou simplement découvrir. Dans un contexte où les questions d'aménagement, de transition écologique et de cohésion locale sont essentielles, cette nouvelle initiative citoyenne pourrait devenir un relais d'informations et un lieu de débats pour les Réaltaïes. Une belle occasion de contribuer, à son échelle, à la qualité de vie dans notre village. Mieux vivre Réau invite tous les habitants intéressés à les rejoindre ou à faire part d'observations via le formulaire de contact disponible sur le site internet.



Le bureau de Mieux vivre Réau :

- Nathalie CONSTANT - Présidente
- Mélanie GOUSSOT - Trésorière
- Maria REGANHA - Secrétaire

La Vie Associative

Un voyage autour du monde qui rassemble par l'APE

Cette année, l'APE La Colombe embarque élèves, familles et habitants de Réau pour un grand « Voyage autour du monde » grâce au thème choisi par l'équipe enseignante. Deux premiers rendez-vous ont déjà marqué ce parcours culturel : le 17 octobre, les enseignantes ont présenté le travail des élèves sur l'Asie, puis le 6 décembre lors du Noël magique, c'est l'Afrique qui a été mise à l'honneur. Ces moments conviviaux ont permis de valoriser les découvertes des enfants tout en renforçant le lien entre l'école et les familles. L'association remercie chaleureusement toutes les familles dont la participation fidèle contribue au succès de ces événements, ainsi que les adhérents bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie pour les organiser. Leur engagement est au cœur de la dynamique de l'APE.



Les bénéfices récoltés lors de ces deux actions permettront de financer en partie le projet judo des classes de cycle 3 (le reste étant pris en charge par la coopérative de l'école et la commune), ainsi que le spectacle sur les émotions destiné aux élèves de maternelle et aux CP-CE1-CE2. Les prochains rendez-vous permettront de poursuivre ce tour du monde avec la découverte des autres continents.

Le Château de Vaux-le-Vicomte s'illumine pour Noël !

Le Grand Noël est de retour au château de Vaux-le-Vicomte, pour sa 20ème édition, du 15 novembre 2025 au 4 janvier 2026. Vingt ans déjà que les somptueux décors et les illuminations du château et des jardins enchantent petits et grands. Cette nouvelle édition, avec pour thème la maison des rêves, célèbre dignement ce 20ème anniversaire. Dans les salons réchauffés par d'énormes flambées, les décors se succèdent : banquet de fées, monde de neige et de glace, ours géants, automates et montgolfières de peluches. Tout un univers enfantin et féérique qui vous fait vivre un rêve éveillé !

Vaux-le-Vicomte a confié cette année la décoration du grand salon à Junior Fritz Jacquet, sculpteur d'océans et maître de l'origami qui y déploie un décor de papier onirique et maritime, léger, fragile et aérien. Au premier étage, pour le spectacle « un réveillon de rêve » les visiteurs sont conviés à une aventure, un Noël sans fin, inspiré d'un conte de Noël de Charles Dickens. À l'extérieur du château, dans les jardins, de nombreuses animations sont ouvertes à tous pendant la journée : chasse au trésor, guimauves à griller autour du feu, ateliers de coloriage interactifs, patinoire éphémère installée dans l'allée principale d'où l'on peut admirer idéalement les illuminations du château et des jardins.

À la nuit tombée, les jardins se parent de mille feux. La visite s'achève alors par un spectacle féérique projeté sur les 1000 mètres carrés de façade du château. La réservation en ligne est obligatoire. Vous trouverez sur le site les renseignements et les tarifs. Réservation en ligne et renseignements : www.vaux-le-vicomte.com



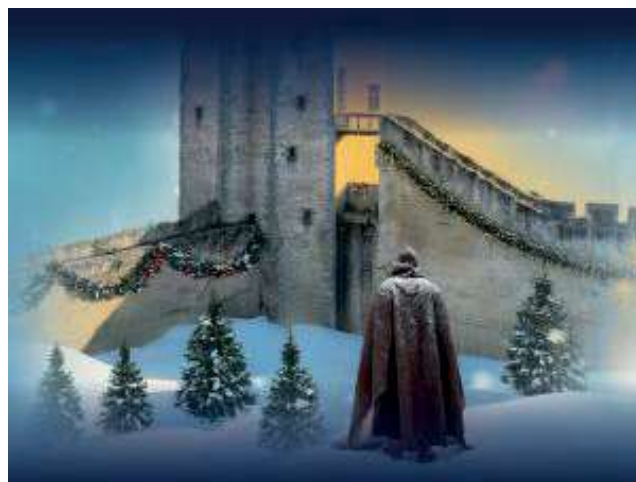
Pour rappel, le château de Vaux-le-Vicomte est un château du XVIIème siècle, édifié par le surintendant des finances de Louis XIV, Nicolas Fouquet, qui fit appel aux meilleurs de son époque: l'architecte Louis Le Vau, le peintre et décorateur Charles le Brun et André Le Nôtre pour les jardins. Vaux-le-Vicomte inspira la construction du château de Versailles. C'est la branche cadette des Marquis De Vogüé qui a maintenant la charge de préserver ce patrimoine historique et le faire partager aux visiteurs.



Autour de Chez Nous

Le Château de Blandy-les-Tours s'illumine aussi pour Noël !

Le château fort de Blandy-les-Tours vous propose cette année, du 6 décembre 2025 au 4 janvier 2026, le spectacle d'un Noël médiéval où "Histoire", mystère et enchantement se mêlent : "BLANDY ENCHANTÉ - Un Noël en péril". En décembre de l'an 1360, Jean Deux, Vicomte de Melun, est parti payer la rançon pour libérer Jean le Bon, Roi de France. Il doit rentrer aujourd'hui en son château de Blandy, et chacun s'affaire pour préparer la fête de Noël célébrée à son arrivée. Des délégations sont envoyées par chaque seigneur allié pour prendre part aux festivités. Dès leur arrivée, des événements étranges se produisent. Une sombre magie semble à l'œuvre et met en péril le château et ses habitants. Qui sème ainsi le doute ? Peut-on encore sauver Noël de ce mystérieux danger ? Venez nombreux pour le découvrir ! Le week-end à compter du 6 décembre, puis tous les jours pendant les vacances scolaires jusqu'au 4 janvier 2026, exceptés les 24, 25 et 31 décembre et 1er janvier. Cinq représentations quotidiennes d'une durée d'une heure quinze.



Le spectacle est proposé par DEATH/CAPE PRODUCTIONS avec la participation de comédiens et de bénévoles. Réservation obligatoire. Infos et tarifs : www.chateau-blandy.fr et 01 60 59 17 80

"Lu dans la presse" : Dans cette commune de Seine-et-Marne, deux amies lancent un ciné-club "pour créer du lien"

(Par Rédaction La République de Seine et Marne)

C'est l'événement de la rentrée à Réau ! Fraîchement créé par deux amies, un ciné-club proposera 4 projections de films chaque année, dont la première aura lieu le 19 septembre.

LA RÉPUBLIQUE
de Seine-et-Marne

Tout est allé très vite depuis ce mois d'avril 2025 où les habitants de Réau (Seine-et-Marne) étaient invités par la commune à assister à la projection de « Pourquoi ? Visages de la Shoah » à l'occasion des 80 ans de la libération du camp d'Auschwitz-Birkenau. « Ce fut une soirée très intense par sa thématique mais nous étions heureux de nous retrouver autour d'un film et de pouvoir en discuter tous ensemble. C'est de là qu'a émergé l'idée, avec mon amie Yvelise, de créer un ciné-club qui proposerait régulièrement des projections de films aux habitants », explique Anne-Christine Vives Troublé.



Lire la suite sur https://actu.fr/ile-de-france/reau_77384/dans-cette-commune-de-seine-et-marne-deux-amies-lancent-un-cine-club-pour-creeer-du-lien_63152608.html



**Mission accomplie, les agents de la
mairie ont eu une belle peur bleue !**



La Vie à l'École de la Colombe

Les vacances scolaires avec l'UFCV (écrit par l'UFCV)

Les vacances d'automne ont été bien remplies à l'accueil de loisirs de Réau. Le thème de ces deux semaines était bien évidemment Halloween et ses créatures associées.

Les enfants ont profité d'activités manuelles telles que des drôles de fantômes en relief au pochoir, des araignées enfants trop rigolotes sur leurs pattes, des portraits tout vert de Frankenstein et de sorcières réaltais ou encore de création de squelettes, de chauves-souris et d'œil d'Halloween conçus avec du matériel de récupération.

Il y a aussi eu des grands jeux tels que la chasse aux monstres qui a remporté, bien qu'effrayante ;-), un vif succès !

Le groupe est également parti au Dundee Parc le jeudi 23 octobre. Une toute première sortie pour les enfants de petite section notamment, qui a permis à chacun de se défouler toute la journée dans les structures.

La traditionnelle veillée d'Halloween de l'accueil de loisirs de Réau a été de nouveau proposée à 12 courageux élémentaires le jeudi 30 octobre, grâce au soutien de la collectivité pour l'ouverture prolongée de la structure exceptionnellement sur cette journée. Les enfants, déguisés pour l'occasion, ont pris le risque de profiter d'un diner effrayant avec, entre autres, des doigts salés en apéritif ou des pots de vers de terre en dessert. Enfin, ils ont affronté des créatures effrayantes lors d'un Escape Game, et ceci jusqu'à 21h ! Le vendredi 31, après la création des paniers à bonbons, tous les enfants, déguisés pour l'occasion, ont déambulé dans les rues de la commune pour récolter des friandises... ou jeter des sorts. L'équipe UFCV remercie d'ailleurs les Réaltais participants, certaines familles étant même costumées pour satisfaire les monstres gourmands quand ceux-ci venaient sonner à leur porte. Les enfants se sont également rendus en mairie pour semer la terreur. Mission accomplie, les agents de la mairie ont eu une belle peur bleue !



Un projet "Judo" à l'école de Réau

La commune a souhaité mettre en place un projet "Judo" à l'école, avec le "JAPS" (Judo Académie Paris Sud). Les classes de CM1 et CM2 se verront proposer cette activité durant les mois de Mars et Avril, à raison d'une heure de cours par semaine, dispensée par un moniteur qualifié. Le financement sera assuré par la commune à 50%, l'association de parents d'élèves APE La Colombe à 25%, et la coopérative scolaire à 25%.



La convention a été signée le 18 novembre par Mohamed Boukhebou, président du JAPS, madame Ze Ndi, directrice de l'école, et monsieur le Maire. Elle porte sur une durée de 3 années. Rappelons que les enfants entrant ensuite en 6ème au collège des Maillettes ont la possibilité d'intégrer la classe Judo du collège.

Séjour de vacances – Printemps 2026 : une nouvelle aventure pour vos enfants !

Les membres de la commission scolaire ont validé l'organisation d'un séjour pour les vacances de Pâques 2026, organisé en partenariat avec notre prestataire UFCV. Les équipes travaillent actuellement à la finalisation du programme : destination, activités, modalités d'inscription...

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés dans les mois à venir afin de vous transmettre l'ensemble des détails nécessaires.



Remise du Passeport du Civisme aux CM2

Le vendredi 7 novembre 2025, les élèves de CM2 de l'école de La Colombe ont officiellement reçu leur Passeport du Civisme. Pour inaugurer leur passeport, les enfants ont déjà pu valider leur première action « Non au harcèlement » à l'occasion de deux journées entièrement consacrées à la prévention, à l'écoute et au respect d'autrui. Ces rencontres ont permis d'aborder les comportements à adopter pour lutter contre toutes les formes de harcèlement et favoriser un climat scolaire serein.

Mais l'aventure ne fait que commencer !



Tout au long de l'année, d'autres thématiques attendent nos futurs citoyens, parmi lesquelles :

- La solidarité
- La protection de l'environnement
- Le devoir de mémoire

De nombreuses autres actions les aideront à développer leur sens civique et leur engagement au sein de la commune. Le Passeport du Civisme offre à chaque élève l'opportunité de découvrir des valeurs essentielles et de participer activement à la vie locale. Une belle manière de les accompagner vers leur rôle de citoyens responsables, curieux et solidaires.

La Vie à l'École de la Colombe

Deux journées pour dire « Non au harcèlement » à l'école

Les 6 et 7 novembre, toute l'école s'est mobilisée autour du thème « Non au harcèlement ».

Deux jours pour parler, comprendre, échanger et apprendre à mieux vivre ensemble.

Les enseignantes ont proposé de nombreuses activités autour des « messages clairs », une méthode simple pour aider les élèves à exprimer ce qu'ils ressentent et à résoudre les petits conflits de manière apaisée. Grâce à des saynètes, des jeux et des discussions, les enfants ont découvert qu'on peut toujours trouver des solutions en parlant et en écoutant les autres.

Chaque classe a participé à sa façon :

- En maternelle, les élèves ont découvert l'histoire de Maël, roi des bêtises et joué à des jeux coopératifs pour apprendre à s'entraider. Un « espace de la gentillesse » a été mis en place : chaque jour, les enfants y partagent leurs petits gestes positifs.
- Au CP, on a lu "Je, tu, il m'embête" et parlé de coopération.
- En CE1/CE2, les élèves ont regardé des images d'un webinaire sur la moquerie, échangé sur les bons comportements et réalisé un dessin final.

▪ Les CE2 ont aussi regardé une vidéo sur le harcèlement avant d'en discuter ensemble.

▪ Les CM1 et CM2 ont participé à un webinaire sur le harcèlement, ils ont travaillé sur le triangle du harcèlement, puis réalisé une « fleur des compliments ». Ils ont mis en place un « arbre du vivre ensemble », rempli de mots gentils et de pensées positives.

Pour finir, les élèves du CE2 au CM2 ont répondu à un questionnaire national. Celui-ci permet d'évaluer le climat général de l'école et aide les enseignantes à poursuivre la mise en place de séances d'amélioration du climat scolaire.



Préinscription en maternelle : préparez la rentrée 2026 !

La rentrée des classes de septembre 2026 approche doucement, et il est déjà temps de penser aux enfants qui feront leur entrée à l'école maternelle !

Si votre enfant est né en 2023 ou si vous venez d'emménager à Réau, cette démarche vous concerne.

À partir de janvier 2026, vous pourrez prendre rendez-vous en mairie pour effectuer la préinscription scolaire de votre enfant.

Prise de rendez-vous :

- Par téléphone : 01.60.60.90.03
- Par mail : enfance@reau.fr

Le jour du rendez-vous, merci de vous munir :

- Du livret de famille
- D'un justificatif de domicile de moins de trois mois
- Du carnet de vaccination de votre enfant

À l'issue de ce rendez-vous, une fiche d'inscription scolaire vous sera remise. Elle vous permettra de finaliser l'inscription auprès de Madame Line ZE NDI, Directrice de l'école de la Colombe.



Les brèves du Conseil Municipal

3 novembre

Lors de la séance du 3 novembre, les élus ont :

- Désigné un référent déontologue
- Approuvé la demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre du fonds d'aménagement communal (F.A.C)
- Approuvé la sollicitation du fonds du concours 2020-2026 auprès de la communauté d'agglomération Grand Paris Sud
- Approuvé l'instauration d'une participation au financement des contrats et règlements labellisés des agents communaux pour le risque santé (Mutuelle).

8 décembre

Lors de la séance du 8 décembre, les élus ont :

- Approuvé la convention de mutualisation de la Police pluricommunale Vert-Saint-Denis/Réau
- Approuvé la convention relative à la mise à disposition d'abri-voyageurs
- Approuvé une décision budgétaire
- Approuvé la sollicitation du fonds de concours 2020-2026 auprès de la communauté d'agglomération Grand Paris Sud.

Inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter lors des élections municipales des 15 et 22 mars 2026, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales au plus tard le **vendredi 6 février 2026**. Comment s'inscrire ?

- En ligne, sur le site officiel :

<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Comment vérifier votre inscription sur les listes électorales de la commune ?

Chaque citoyen peut vérifier sa situation électorale à tout moment sur ce lien : <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R51788>

Précision pour les mineurs atteignant l'âge de 18 ans n'étant pas inscrits au recensement citoyen, après la date limite et avant la date du second tour :

- 18 ans jusqu'au 6 février 2026 : inscription au plus tard le 6 février 2026
 - 18 ans entre le 7 février 2026 et le 14 mars 2026 : inscription au plus tard le 5 mars 2026
 - 18 ans entre le 15 mars et le 22 mars 2026 : inscription pour le second tour uniquement avant le 5 mars 2026
 - Si vous atteignez l'âge de 18 ans après le 22 mars, vous ne pourrez pas voter lors de ce scrutin.
- Pour tous renseignements, vous pouvez contacter la mairie aux heures d'ouverture.



Ramassage des sapins de Noël

Le ramassage des sapins de Noël aura lieu les **jeudis 8 et 22 janvier 2026** sur l'ensemble de la commune.

Pour faciliter leur collecte, merci de déposer vos sapins :

- Non emballés,
- Non floqués,
- Et sans décoration.

Attention : le pied en bois (bûche) ne sera pas collecté.

Les sapins ainsi ramassés seront valorisés et recyclés.

Merci à tous pour votre participation à cette démarche écoresponsable !



Infos Pratiques

Présentation de l'association Victimes et Avenir

Depuis 2021, la Mairie de Réau apporte chaque année son soutien à l'association Victimes et Avenir par le versement d'une subvention destinée à accompagner ses actions. Ce partenariat est né d'une rencontre avec Maud Escriva, responsable de l'association, qui rappelle souvent un message essentiel : « L'accident n'arrive pas qu'aux autres ». Fondée en 2016 et régie par la loi de 1901, Victimes et Avenir est installée en Île-de-France mais intervient sur l'ensemble du territoire national. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, les membres de l'association ne sont pas des victimes mais des professionnels expérimentés, notamment issus du secteur de l'assurance.

L'association s'appuie sur un réseau complet de spécialistes :

- Des professionnels du droit
- Des médecins et ergothérapeutes
- Des experts de l'adaptation du domicile et du véhicule
- Des prothésistes
- Des fournisseurs de matériel médical
- Et d'autres intervenants spécialisés.

Son objectif fondateur est simple et indispensable : rétablir l'équité pour les victimes de la route et leurs proches, en leur offrant un accompagnement fiable, humain et structuré, adapté aux démarches souvent longues et complexes qui suivent un accident.

Grâce à ce partenariat, la Mairie de Réau peut orienter chaque habitant confronté à une telle épreuve vers Victimes et Avenir, afin qu'il bénéficie d'une écoute professionnelle, d'un soutien personnalisé et de conseils éclairés pour défendre au mieux ses droits.

Le guide complet est consultable sur le site de l'association : <https://www.victimasetavenir.org/wp-content/uploads/2025/09/Guide-urgence-FR-PC-sept25.pdf>



Mise à jour de l'annuaire des professionnels

Dans le cadre de la prochaine édition de l'Info Réau (avril 2026), la commune procédera à la mise à jour de l'annuaire des professionnels réaltais

<https://www.reau.fr/fr/bu/1304838/annuaire-des-professionnels-405/3>

Afin de garantir des informations exactes et à jour, nous invitons chaque professionnel, artisan ou commerçant de Réau à vérifier les données figurant actuellement dans l'annuaire communal.

Merci de nous faire part avant le **28 février 2026**, par mail à communication@reau.fr :

- Si votre activité est toujours en cours ;
- Si vos coordonnées (adresse, téléphone, e-mail, site Internet, etc.) sont toujours valides ;
- Ou si celle-ci a cessé définitivement.

Important : passé cette date, les entreprises n'ayant pas répondu seront automatiquement retirées de l'annuaire avant sa parution dans l'Info Réau d'avril 2026 et sur le site Internet de la commune.

Nous comptons sur la participation de tous pour maintenir un annuaire fiable, complet et utile à l'ensemble des Réaltais !

MISE À JOUR ANNUAIRE DES PROFESSIONNELS

Réservé aux professionnels dont
le siège social est établi à Réau

Dates des prochains conseils municipaux

Dates des prochains conseils municipaux

- Lundi 12 janvier à 19h30
- Lundi 23 février à 19h30

Salle des Fêtes - 2 rue Frédéric Sarazin.

La Galette des Rois par le Comité des Fêtes

Afin de bien démarrer la nouvelle année, le Comité des Fêtes de Réau vous invite à partager la galette des rois accompagnée d'un verre de cidre, afin de passer un moment convivial.

Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 4 janvier 2026 à 15 h à la salle des fêtes.

Merci de nous contactez par mail sur reau77.comitedes-fetes@gmail.com ou par sms au 06.29.26.75.15, pour vous inscrire avant le **dimanche 28 décembre 2025**.



Horaires d'ouverture de la mairie

Accueil physique du public :

Lundi et Jeudi de 14h à 18h
Mardi et Vendredi de 10h à 12h

En dehors de ces permanences, accueil du public **uniquement** sur rendez-vous pris au préalable.

Accueil téléphonique :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Jour de fermeture : le mercredi toute la journée.

Mairie de Réau

2 rue de la Croix des Anges
77550 Réau

01 60 60 85 55 / accueil@reau.fr

Site Internet : www.reau.fr



Infos Pratiques

La Murder Party de Réau Bien-Être



Réau Bien-Être



**vous invite à mener l'enquête au cours
d'un repas participatif théâtralisé
animé par la compagnie OGOA**

**MURDER
PARTY**

Samedi 17 janvier 2026

à partir de 19h30

salle des fêtes de Réau

(nombre de places limitées)



Entrée au chapeau

Apéritif et dessert offerts



POLICE CRIME SCENE ZONE INTERDITE POLICE CRIME SCENE ZONE INTERDITE

Renseignements/inscriptions par mail ou sms :

maria.reganha@gmail.com ou 06 71 09 57 98

**Préciser vos coordonnées, le nombres de participants et
le(s) plat(s) salé(s) apporté(s)**

Ne pas jeter sur la voie publique !



Cérémonie *des* **VOEUX**

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal vous invitent à la
cérémonie des vœux autour d'un verre de l'amitié.

Lundi 19 janvier 2026
19h30

Salle des fêtes de Réau

20
26

Infos Pratiques

Rencontre entre élus et habitants

Samedi 11 avril 2026

de 10h à 12h

Dimanche 12 avril 2026

de 10h à 12h

**Rencontre
Élus Habitants**

Villaroche

**Rencontre
Élus Habitants**

Bourg / Éprunes



Samedi 18 avril 2026

de 10h à 12h

Dimanche 19 avril 2026

de 10h à 12h

**Rencontre
Élus Habitants**

Plessis-Picard

**Rencontre
Élus Habitants**

Ourdy

Venez à la rencontre de vos élus pour échanger sur la commune, vos besoins, vos envies, vos idées ou simplement pour partager un moment autour d'un petit déjeuner offert.

RÉAU ENTRE ELLES*

*Dimanche 8 mars 2026
de 9h à 12h*

JOURNÉE DES DROITS DES FEMMES

La Mairie de Réau donne rendez-vous à toutes les Réaltaises à la salle des fêtes de Réau pour partager un petit déjeuner convivial. Ce sera aussi un moment de partage et d'échange autour d'un café.



**À partir de 16 ans. Réservé aux Réaltaises.*